

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le SDIS 42 et NESTLÉ favorisent la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires

Les deux entités signeront une convention de partenariat le 4 octobre prochain.

Les sapeurs-pompiers volontaires représentent près de 80 % des effectifs de sapeurs-pompiers en France. En cela, ils constituent le socle de notre modèle de sécurité civile.

Dans la Loire, ils sont plus de 2 300 à avoir choisi cet engagement. Ils exercent leurs missions de sapeur-pompier à côté de leur vie privée et professionnelle. Afin de leur permettre de concilier au mieux cette activité, le SDIS de la Loire va à la rencontre des employeurs, publics et privés, pour leur proposer une convention de partenariat « gagnant-gagnant ».

En effet, si ces conventions permettent d'assurer la continuité des secours de proximité, elles apportent également un bénéfice aux employeurs. En favorisant la disponibilité de son employé sapeur-pompier, que ce soit pour suivre une formation ou pour partir en intervention, l'employeur assume pleinement son rôle citoyen. Les compétences acquises par le sapeur-pompier volontaire dans le cadre de sa formation et de ses activités opérationnelles font de sa présence dans l'entreprise un véritable atout. L'employeur peut compter sur un personnel formé au secourisme et au risque incendie qui pourra agir en tant que premier maillon de la chaîne de secours en cas d'accident au sein de son entreprise.

L'entreprise NESTLÉ PURINA, basée à Veauce, fait partie de ces employeurs citoyens. Elle emploie 9 sapeurs-pompiers volontaires qui dépendent des casernes de Périgneux, Saint-Romain-le-Puy, Jonzieux, Saint-Just-Saint-Rambert et Chazelles-sur-Lyon.

SIGNATURE DE CONVENTION EMPLOYEUR DE SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE

- Jeudi 4 octobre 2018 à 14h30 -
Entreprise NESTLÉ PURINA - Veauce

En présence de :

- **M. Georges ZIEGLER**, Président du Conseil départemental de la Loire et du Conseil d'administration du SDIS
- **M. Loïc CIROU**, Directeur de l'entreprise
- **Colonel Alain MAILHÉ**, Directeur départemental des services d'incendie et de secours de la Loire

>>> Merci de confirmer votre présence afin de pouvoir accéder au site.

CONTACT PRESSE

SDIS de la Loire
Cendie VERDEAU
Responsable communication
Tél.: 04 77 91 08 04 - 06 07 30 49 78
c.verdeau@sdis42.fr

sdis42.fr

